



## En juillet, les forces israéliennes d'occupation ont kidnappé 880 Palestiniens, dont 144 mineurs

**Ma'an News** – Rien qu'au mois de juillet, les forces israéliennes ont kidnappé 880 Palestiniens en Cisjordanie occupée, à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza assiégée, selon un [rapport conjoint](#) de la [Société palestinienne des prisonniers](#) (PPS), du [Centre Al-Mezan pour les droits humains](#), de l'organisation [Addameer de défense des prisonniers](#) et du Comité palestinien des prisonniers.

Parmi les détenus se trouvent 144 enfants et 18 femmes, souligne le rapport, ajoutant que la majorité des enlèvements ont eu lieu à Jérusalem-Est et dans le district de Jérusalem en Cisjordanie, avec 425 détentions.

La zone de Jérusalem est suivie par Hébron avec 120 détentions, Naplouse avec 85, Jénine avec 49, Qalqilya avec 47, Bethléem avec 45, Ramallah avec 37, Tulkarem avec 36, Tubas avec 14, Salfit avec 10 et Jéricho avec 10, tandis que deux personnes de la bande de Gaza ont été également enlevées.

### *Manifestation de soutien aux prisonniers en grève de la faim – Ramallah, avril 2017*

Les kidnappings de juillet ont porté le nombre total de prisonniers palestiniens en détention israélienne à 6400, dont 52 femmes, 10 adolescentes et 300 enfants, toujours selon le rapport.

Parmi les détenus, il y a 12 membres du Conseil législatif palestinien (PLC), dont l'un a été classé par Israël comme « un combattant illégal ».

Environ 450 prisonniers sont détenus sans procès ou accusés en vertu de la politique de détention administrative israélienne, largement condamnée au niveau international.

Les autorités israéliennes d'occupation ont émis 97 ordonnances de détention administratives en juillet, dont 20 ont été promulguées pour la première fois, tandis que les autres Palestiniens ont vu leurs détentions administratives existantes se renouveler.

Les raids israéliens dans les villes palestiniennes, les villages et les camps de réfugiés se produisent quotidiennement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, avec une moyenne bimensuelle de 95 raids de recherche et d'enlèvements réalisés au cours de l'année 2016, selon la documentation de l'ONU.

8 août 2017 – *Ma'an news* – Traduction : *Chronique de Palestine*



## En juin, Israël a kidnappé 388 Palestiniens, dont 70 mineurs

**Samidoun** – Les institutions palestiniennes travaillant sur les problèmes des prisonniers ont publié le 11 juillet leur rapport mensuel pour le mois de juin 2017.

La Société des prisonniers palestiniens, le Centre de défense des droits de l'homme [Al-Mezan](#), l'Association des défenseurs des droits des prisonniers [Addameer](#) et la Commission des affaires des prisonniers ont publié le rapport, traduit ici par le Réseau de solidarité des prisonniers palestiniens [Samidoun](#).

Au mois de juin 2017, 388 Palestiniens de la Cisjordanie, de la Bande de Gaza et de Jérusalem ont été enlevés par les forces d'occupation israéliennes, dont 70 mineurs et six femmes.

Selon le rapport, les forces d'occupation se sont saisis de 126 Palestiniens à Jérusalem, 70 à al-Khalil [Hébron], 38 à Naplouse, 32 à Ramallah et El-Bireh, 30 à Jénine, 30 à Tulkarem, 27 à Bethléem, 14 à Qalqilya, sept à Jéricho, sept à Tubas, six à Salfit et un dans la bande de Gaza.

Il y a actuellement environ 6300 prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes, dont 57 femmes, 10 filles mineures, 300 mineurs et enfants et 486 détenus administratifs, ainsi que 11 députés du Conseil législatif palestinien (à la date du 11 juillet).

En ce qui concerne le nombre d'ordonnances de détention administratives, 61 ordonnances de détention ont été émises en juin, dont 19 nouvelles et 42 en renouvellement pour la deuxième et troisième fois.

### **Torture et mauvais traitements**

Malgré l'interdiction de la torture dans le droit international humanitaire et des droits de l'homme, en particulier dans la [Convention contre la torture](#), qui a clairement défini la torture comme « tout acte par lequel une douleur ou une souffrance sévère, physique ou mentale, est intentionnellement infligée à une personne à des fins d'obtenir de lui, ou d'une tierce personne, des informations ou une confession ».

Cependant, les autorités d'occupation, au mépris de la Convention, continuent à pratiquer la torture sous diverses formes contre des prisonniers palestiniens,